



RAPPORT D'ACTIVITES 2023

Membres du comité	2
Le mot du président	3
Activités 2023	5-12
Membres	13
Comptes et bilan 2023	14-21

Yverdon-les-Bains, février 2024

Membres du comité

(du 24 novembre 2022 au 30 novembre 2023)

Présidence

Benjamin Roduit, président
Jean-Claude Simonet, vice-président
Yasmine Praz Dessimoz, vice-présidente

Services cantonaux de l'action sociale

Fribourg	Jean-Claude Simonet, chef du service de l'action sociale
Genève	Nadine Mudry, directrice pôle insertion à l'office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales
Jura	Muriel Christe Marchand, cheffe du service de l'action sociale
Neuchâtel	Raffaele Fasano, chef de l'office cantonal de l'aide sociale
Valais	Jérôme Favez, chef du service de l'action sociale
Vaud	Anouk Friedmann, directrice des aides et assurances sociales
Berne	Raphael Ben Nescher, chef suppléant de l'Office de l'intégration et de l'action sociale et chef d'Etat-Major de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration

Villes

Bulle	André Sallin, chef du service social régional de la Gruyère (jusqu'au 01.05.2023)
Lausanne	Place vacante
Sion	Yann Roduit, chef du service des affaires sociales Sion

Services privés

CARITAS	Jean-Noël Maillard, directeur de CARITAS JU
CSP	Pierre Ammann, directeur du CSP BE-JU
FAS	Steve Rufenacht, directeur de la FAS NE

Institutions sociales de droit public

Yasmine Praz Dessimoz, directrice de l'action sociale Hospice général (GE)
Valérie Scherrer, directrice des Services sociaux régionaux de la République et Canton du Jura

Hautes écoles de travail social

Elisabeth Gutjahr, professeure à la HES-SO (HETS-FR)

Participant au comité avec voix consultative

La CSIAS, conférence suisse des institutions d'action sociale
La CDAS, conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales
Le GRAS, groupement latin des chef-fe-s de service de l'action sociale
Le ou la secrétaire générale de l'Artias

Le mot du président

L'année 2023 n'a pas résolu tous nos problèmes de société. Il suffit pour s'en convaincre de rappeler les principaux thèmes de campagne des élections fédérales : sécurité, immigration, hausse des primes maladies, prix de l'électricité, baisse du pouvoir d'achat, réchauffement climatique... Ces inquiétudes étaient omniprésentes dans la population. Celle-ci a légitimement profité de rappeler aux candidats qu'elle leur ferait confiance à condition de trouver des solutions durant la prochaine législature. Je me souviens d'une dame âgée par exemple qui m'a tapé la main sur l'épaule en disant, « je te soutiens, mais tu me règles ces primes maladies ». Oh combien a-t-elle raison ! Mais la solution ne viendra, que ce soit dans ce domaine ou d'autres, que d'actions concertées entre tous les partis politiques, les partenaires concernés et les institutions qui œuvrent comme la nôtre à améliorer le quotidien des plus vulnérables.

De manière plus concrète, notre secrétariat a poursuivi en 2023 son activité habituelle au service des acteurs de l'action sociale en suivant 3 axes : 1. travail de veille législative et juridique ; 2. publication de divers dossiers, analyses et actualités sur la politique sociale ; 3. information et mise en réseau.

Notre rythme de travail a été maintenu à un haut niveau. Du point de vue du personnel, il convient tout d'abord de remercier M. Jean-Baptiste Beneton qui a terminé en début d'année son stage à l'Artias. Son travail sur la question de la formation des bénéficiaires de l'aide sociale nous est très précieux. Ensuite, nos collaboratrices Sonia Frison, Paola Stanić et Christine Cattin, qui ont assuré toutes les activités ordinaires de l'Artias en l'absence de notre secrétaire générale due à une heureuse nouvelle, la naissance d'un fils, et qui a pris son congé maternité de février à juin. Enfin, grâce au soutien de Nicole Berger, engagée pendant l'absence de Mme Ioset, nous avons pu préparer et organiser une toute belle journée d'automne. En effet, cette journée a rencontré un grand succès, en raison notamment de la qualité des intervenants et de son programme consacré au thème « précarité et santé mentale ». Ce thème est absolument en lien avec l'actualité croissante de la fragilité psychique d'une grande partie de la population concernée par des difficultés matérielles et financières. De plus, il correspond aux préoccupations des professionnels du social sur le terrain.

Sur un plan plus général et grâce à l'investissement des membres de son comité, l'Artias s'est dotée d'une stratégie qui guidera l'association pour les années à venir durant la période quinquennale 2023-2028. Notre objectif principal est de consolider nos activités, tout en nous lançant dans quelques nouveaux projets. Permettez-moi déjà, en guise de préannonce, d'en citer quelques-uns : l'élaboration d'une nouvelle stratégie de communication ; la mise en place d'un groupe de travail « Action et intervention sociales », chargé de réfléchir à des projets novateurs dans le domaine de l'aide sociale ; la préparation d'un événement pour les 30 ans de l'Artias, qui seront célébrés en 2025, avec la publication d'une brochure sur l'histoire de l'Artias. Pour tous ces projets, n'hésitez pas à nous faire part de vos attentes et de vos propositions concrètes. Nous nous réjouissons déjà de vos impulsions.

Enfin, concernant l'avenir et en particulier cette année 2024, il s'agira pour tous les acteurs de la société civile, et en premier lieu la population à travers des votations populaires agendées tout au long de l'année, de soutenir les projets qui font sens, en particulier sur un plan solidaire et responsable, dans des domaines qui touchent le pouvoir d'achat des classes moyennes inférieures et des plus vulnérables : la santé, les retraites ou encore l'accès aux premiers biens de nécessité.

Benjamin Roduit

ORGANES DE L'ARTIAS

Assemblée générale

L'Assemblée générale s'est réunie le 30 novembre 2023, à Lausanne, lors de la journée d'automne de l'Artias. Elle a validé le rapport d'activités 2022, les comptes 2022 et leur vérification, ainsi que le budget 2024. La stratégie 2023-2028 proposée par le comité a été acceptée. La composition du comité a été modifiée comme suit :

- Monsieur **André Sallin**, chef du service social régional de la Gruyère, a quitté le comité. Il en était membre depuis 2008.
- Monsieur **Jérôme Favez**, chef du service de l'action sociale du Canton du Valais, a également démissionné. Il était membre du comité depuis 2015.

L'Assemblée a pris note de leur départ et les a chaleureusement remercié pour leur engagement à l'Artias, qui a été très apprécié.

Quatre nouveaux membres ont été élus au comité par l'Assemblée :

- Madame **Francesca Gaudenzi**, cheffe de l'office de l'aide sociale et de l'insertion (Ufficio del sostegno sociale e dell'inserimento) du Canton du Tessin ;
- Monsieur **Roland Favre**, chef de l'office de coordination des prestations sociales du Canton du Valais ;
- Monsieur **Olivier Ferrari**, chef du service social de la Ville de Lausanne, et ;
- Monsieur **Martin Fasel**, chef du service social Sense-Mittelland (Canton de Fribourg).

Nous leur souhaitons la bienvenue et les remercions pour leur intérêt à siéger au comité de l'Artias.

Comité

Le comité a siégé à Yverdon-les-Bains le 31 janvier et le 8 mai 2023. Lors de la séance de janvier, Monsieur Olivier Grand, Responsable du domaine Travail social à la HES-SO, a été invité à présenter le thème du cycle d'innovation 2023 de l'Association suisse pour la promotion de l'innovation sociale. Lors de la séance de mai, le comité a validé les grandes lignes du programme de la journée d'automne 2023 et il a assisté à une présentation par Madame Léa Fazenda du programme « Vaud pour vous ». Enfin, le séminaire d'été du comité a eu lieu les 17 et 18 août 2023 à la Tour-de-Peilz.

Bureau

Le bureau est composé de Benjamin Roudit (président), Yasmine Praz Dessimoz (vice-présidente), Jean-Claude Simonet (vice-président) et Amanda Ioset (secrétaire générale).

Il s'est réuni régulièrement en 2023 pour discuter de questions liées à la gestion et à l'administration courante de l'association. Il a mené cette année à une procédure d'engagement, celle de Camille Zimmermann, nouvelle juriste à 50% dès le 1^{er} février 2024.

Secrétariat général

Le siège du secrétariat général se situe à Yverdon-les-Bains. Il est composé d'une secrétaire générale, de deux collaboratrices scientifiques/juristes, d'une secrétaire à temps partiel et d'un-e stagiaire selon les années/projets en cours :

- Amanda Ioset, secrétaire générale
- Paola Stanić, juriste et responsable de projets
- Christine Cattin, juriste et responsable de projets
- Sonia Frison, secrétariat et comptabilité, cheffe de projet GSR
- Jean-Baptiste Beneton, stagiaire (jusqu'au 31 janvier 2023)

Mme Nicole Berger a été engagée à 25% de janvier à juin pour organiser le programme de la journée d'automne en l'absence de la secrétaire générale (congé maternité).

PROJETS

Formation continue

En janvier 2018, la FSEA et la CSIAS ont lancé une offensive de formation continue pour les bénéficiaires de l'aide sociale. Le but de cette offensive est l'intégration des bénéficiaires de l'aide sociale dans le premier marché du travail, grâce à une formation continue ciblée. Après des retours positifs dans les cantons alémaniques, la question de l'intérêt de cette question pour les cantons romands s'est posée.

Afin d'effectuer un état des lieux, l'Artias a publié en février 2023, sous forme de dossier du mois, un bilan des stratégies cantonales pour la formation continue des bénéficiaires de l'aide sociale. La recherche et la rédaction ont été menées par Jean-Baptiste Benton, stagiaire à l'Artias, avec le soutien de la FSEA et de la CSIAS. Le bilan a été présenté au Groupement romand de l'action sociale (GRAS) en janvier 2023.

Vidéo intercantonale sur l'aide sociale

Sur mandat du GRAS, l'Artias a organisé la production de trois vidéos romandes d'information sur l'aide sociale inspirées des cinq vidéos publiées par la CSIAS en allemand. Le secrétariat général a coordonné un groupe de travail intercantonal chargé de la réalisation des scripts, puis s'est occupé des liens avec la société de montage. Les vidéos ont été publiées en janvier 2023 sur le [site de l'Artias](#) et sont à disposition des services qui souhaitent les utiliser.

Les retours ont été positifs et le GRAS a décidé de faire traduire ces vidéos dans les principales langues de la migration.

Stratégie 2023-2028

Le comité a lancé une réflexion stratégique pour 2023-2028, avec la création d'un groupe de travail dédié à ce projet (Anouk Friedmann, Nadine Mudry, Jean-Claude Simonet et Amanda Ioset). Les différents documents stratégiques élaborés par le groupe de travail ont donné lieu à trois discussions au comité. Les documents finaux ont été discutés et adoptés par le comité en août 2023, puis par l'Assemblée générale en novembre 2023.

La stratégie 2023-2028 a pour but de consolider les activités de l'Artias tout en apportant quelques nouveautés. Le premier changement est l'ajout d'une mission aux trois missions de l'Artias : information, réseau et analyse prospective. Désormais, la quatrième mission de l'Artias est l'innovation sociale. Elle sera concrétisée par la mise en place d'un groupe de travail nommé « Action et intervention sociales », qui aura pour objectif de penser l'action et l'intervention sociales dans un monde en transformation et de réfléchir à des projets novateurs à mettre en œuvre dans ce domaine au niveau de l'aide sociale.

Un deuxième élément important de cette stratégie sera l'élaboration d'une nouvelle stratégie de communication, qui comportera notamment la refonte du site www.artias.ch, mais aussi une réflexion globale sur tous les outils de communication de l'association. Dans un premier temps, l'Artias sera accompagnée dans ce processus par la Fondation Compétences Bénévoles.

Enfin, un autre axe important de la stratégie porte sur les 30 ans de l'Artias, qui seront célébrés en 2025. Cet anniversaire sera l'occasion de faire connaître davantage l'Artias, mais aussi de faire un travail sur l'histoire de l'association, avec l'aide d'une historienne, et de publier une brochure à ce sujet.

CREATION DE CONTENUS

Veille législative et juridique

La [synthèse des travaux législatifs en cours au niveau fédéral](#) publiée depuis janvier 2015 est régulièrement mise à jour, au minimum après chaque session du parlement. Les principaux éléments de la veille générale, avec les points de vigilance et d'autres informations pertinentes (travail des commissions, revue de presse, jurisprudence, ...) sont transmis avant et après les sessions aux membres du GRAS. Les membres du comité de l'Artias reçoivent également une veille « après session ». Dans ce contexte, la responsable de la veille réalise également un suivi des interventions parlementaires et du travail dans les commissions qui touchent le domaine de l'aide sociale.

Depuis la session d'été, une nouvelle présentation de la veille législative est proposée, qui comporte désormais tous les objets traités en session, ainsi que les objets en cours détaillés par thèmes (auparavant, il s'agissait d'un condensé des objets traités en session, puis d'un second document détaillé selon le thème concerné). Les modifications adoptées et les objets terminés/liquidés /archives) se retrouvent dans les documents thématiques disponibles sur le site de l'Artias.

Par ailleurs, certaines actualités font d'habitude l'objet de « dossiers de veille » : en 2023, nous nous sommes penchés sur les [résultats de la consultation sur l'assainissement des particuliers](#) (modifications de la Loi fédérales sur la poursuite pour dettes et la faillite) et sur [le rapport du Conseil fédéral concernant la prise en compte des impôts dans le minimum vital des poursuites](#).

En ce qui concerne la jurisprudence, des résumés de tous les arrêts du Tribunal fédéral concernant l'aide sociale sont publiés sur www.artias.ch. Cette publication s'effectue « en continu », dans un document actualisé plusieurs fois par année. La [liste des arrêts du Tribunal fédéral en matière d'aide sociale pour 2023](#) comprend actuellement (novembre 2023) sept arrêts. Elle sera complétée par d'éventuelles décisions ultérieures en début d'année 2024.

L'Artias publie également une revue non exhaustive d'arrêts du Tribunal fédéral en matière d'assurances sociales d'une part et de droit des étrangers d'autre part, avec une contextualisation des arrêts. En 2023, la veille « [assurances sociales](#) » a été publiée en mai et la veille « [droit des étrangers](#) » en juin. Le but est d'offrir aux professionnel-le-s de l'aide sociale des éléments commentés du développement de la jurisprudence dans des domaines d'importance pour leur travail.

Certains arrêts du Tribunal fédéral d'une portée significative font l'objet d'une publication séparée au moment de leur parution. Pour le premier semestre 2023, il s'agit des arrêts concernant la [qualité pour agir des services sociaux lors d'un refus de prestation d'une assurance sociale à l'encontre de l'un-e de leur bénéficiaire](#) (avril 2023), [de l'obtention illicite de prestations d'une assurance sociale ou de l'aide sociale \(art. 148a CP\) : nouveaux critères pour définir les cas de peu de gravité](#) (juin 2023) ainsi que d'un compte-rendu des [arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme sur le regroupement familial de membre de la famille de titulaires de permis F](#) percevant de l'aide sociale (juillet 2023).

Ces différents contenus ont permis l'envoi de fréquentes newsletters.

Veille prospective

L'Artias poursuit son travail de mise en relation de la politique sociale avec d'autres politiques publiques, notamment en suivant les développements dans les domaines des assurances sociales, du droit des étrangers, du droit du travail, de la fiscalité ou encore de l'endettement en lien avec l'aide sociale. Elle s'inscrit également dans une perspective d'innovation sociale.

Dossiers du mois

L'Artias a publié deux dossiers du mois en 2023 :

- [**Bilan des stratégies romandes de formation continue pour les bénéficiaires de l'aide sociale**](#), préparé par Jean-Baptiste Beneton, étudiant en Master Travail social, politiques sociales et préventions des risques (février 2023) ;
- [**Inadaptation du système de soutien aux réalités intérieures de la maladie psychique**](#), préparé par Shirin Hatam, juriste LL.M, titulaire du brevet d'avocate, conseillère juridique Pro Mente Sana Suisse romande (avril 2023).

REFLEXIONS ET ECHANGES INTERNES

Séminaire de printemps, Groupe romand « Prestations en matière d'aide sociale » (GRP)

Le GRP, constitué de cadres de l'aide sociale des six services cantonaux romands, présente un grand intérêt, en donnant aux membres la possibilité d'échanger sur l'évolution de l'aide sociale et la pratique de leur canton.

En 2023, le GRP s'est réuni 6 fois en 2023, par visioconférence et en présentiel. Il a commencé l'année avec une présentation de l'OFS sur les statistiques de l'aide sociale conjointement avec le GRAS. Il est prévu de réitérer cette réunion chaque année. Les autres séances ont permis de préparer le séminaire de printemps, de mener des discussions internes sur de nombreux thèmes d'actualité pour les cantons, ainsi que de répondre à des demandes du GRAS.

Le séminaire de printemps du GRP « Les enfants à l'aide sociale » a eu lieu le 15 juin 2023 à l'Institut agricole de Grangeneuve (FR). La première présentation de Monsieur Lukas Hobi de la haute école spécialisée bernoise (bfh) a porté sur les enfants à l'aide sociale et la reproduction des inégalités. Puis, Madame Elena Patrizi, assistante-doctorante au Centre interfacultaire en droits de l'enfant, a présenté du point de vue du droit les obligations des Etats parties dans le cadre de la Convention des droits de l'enfant en matière d'aide sociale. Finalement, Monsieur Michele Poretti, professeur associé à la haute école pédagogique du canton de Vaud, a proposé une réflexion sur les enjeux et paradoxes de la visibilisation des inégalités socio-économiques en formation d'enseignant-e-s. L'après-midi a été consacré à l'atelier-jeu « Ma voix en images : à la recherche de solutions pour contrer la pauvreté infantile en Suisse », organisé par Madame Sylvia Garcia Delahaye, professeure à la haute école de travail social de Genève, et son équipe de recherche.

Il s'agissait du dernier séminaire de printemps des coprésidentes vaudoises Aude Lapie et Léa Fazenda. C'est désormais Barbara Valentino (JU) qui présidera le GRP.

En automne, le GRP consacre une séance d'une journée par année à l'approfondissement de thématiques. Cette année, la séance a eu lieu à Delémont : elle a été consacrée d'une part à l'élaboration du séminaire de printemps 2024 et d'autre part à un échange sur diverses thématiques d'intérêt intercantonal.

Séminaire d'été du comité

Le séminaire d'été du comité a eu lieu les 17 et 18 août 2023 à la Tour-de-Peilz. Il a été consacré à la stratégie 2023-2028 de l'Artias, ainsi qu'à diverses présentations. Le rapport « Rapports entre institutions, société et personnes vivant dans la pauvreté en Suisse : une expérience de violence qui continue » a été présenté par Messieurs Alain Meylan et Perry Proellochs d'ATD Quart-Monde. Monsieur Emmanuel Charmillot, chercheur post-doctorant en sciences sociales à l'Université de Neuchâtel et accompagnateur des Assises neuchâtelaises de la cohésion sociale a quant à lui présenté les résultats de ces Assises. Enfin, la Dr. Anna Koukal, cheffe de projet à l'OFAS était présente pour parler du Monitoring national sur la pauvreté. Des échanges se sont également tenus sur des lois cantonales sur l'aide sociale (Genève, Fribourg).

OUTILS DE VALORISATION DES CONTENUS

Portail Artias

Le portail www.artias.ch offre une multitude d'informations, faciles d'accès, mises en contexte et actualisées. Il permet de mettre en valeur les productions internes, notamment tout le travail de veille. Le secrétariat général s'efforce de dynamiser la page d'accueil en l'actualisant de manière régulière. En outre, un clic sur « [Portail thématique](#) » sur la page d'accueil permet de voir d'un coup d'œil les derniers ajouts sur le site.

Guide social romand (GSR) www.guidesocial.ch

L'année 2023 a été l'occasion de consolider le groupe de travail avec de nouveaux membres remplaçants (dès le 2^e semestre 2023). Les fiches fédérales et cantonales ont été majoritairement relues et corrigées. Pour les deux cantons en retard dans la mise à jour de leurs fiches, l'un a pris des mesures pour se mettre à niveau, et des discussions sont en cours avec le deuxième. Les modifications législatives entrées en vigueur le 1^{er} janvier et au 1^{er} septembre 2023 ont suscité la mise à jour de 20 fiches fédérales.

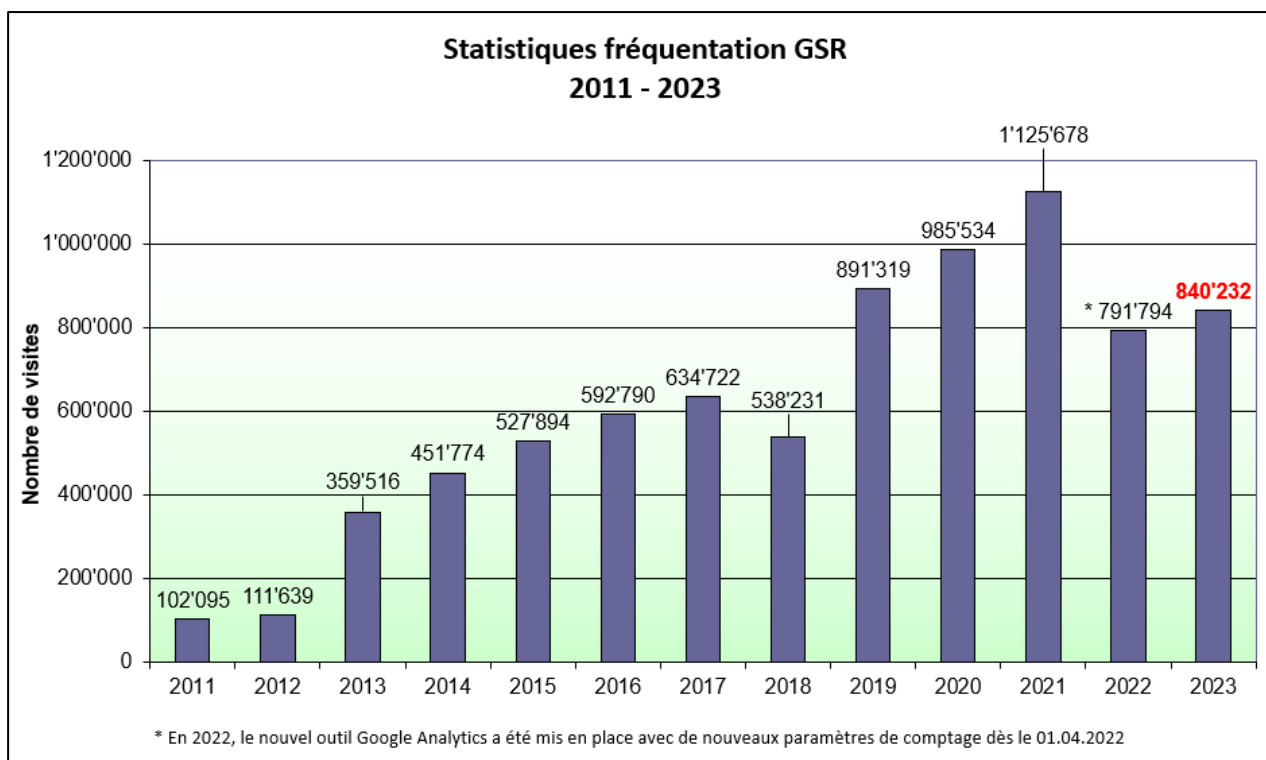
Par ailleurs, un renouvellement des conventions de collaboration avec les cantons a été effectué (adaptation des termes utilisés et mises à jour des données).

En ce qui concerne les outils informatiques, suite à la mise en place de l'outil Google Analytics 4 en 2022, le GSR s'est doté d'un module supplémentaire pour tenir des statistiques cantonales plus précises. De nouvelles données seront utilisables en avril 2024.

De plus, un encart GSR est paru en avril et en décembre sur les newsletters de l'Artias, avec la mise en avant des fiches suivantes :

- [Assurance vieillesse et survivants \(AVS\)](#)
- [Assurance-invalidité \(AI\)](#)
- [Prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI \(PC\)](#)
- [Prévoyance individuelle liée \(3^{ème} pilier\)](#)
- [Protection de la personnalité et protection contre les discriminations](#)
- [Mesure de protection de l'adulte](#)
- [Mesures de protection de l'enfant](#)

Au niveau des statistiques, la fréquentation du site (nombre de visites) n'avait cessé d'augmenter depuis 2018 pour s'établir en 2023 à 840'232 visites, soit une augmentation de 6.12% par rapport à 2022 (en 2022 = 791'794 > nouveau système statistiques, en 2021 à 1'125'678 visites, ancien système statistiques).



Note : dès avril 2022, il convient d'interpréter les chiffres avec réserve car leur évolution est impactée par des facteurs techniques liés à l'introduction de Google Analytics 4.

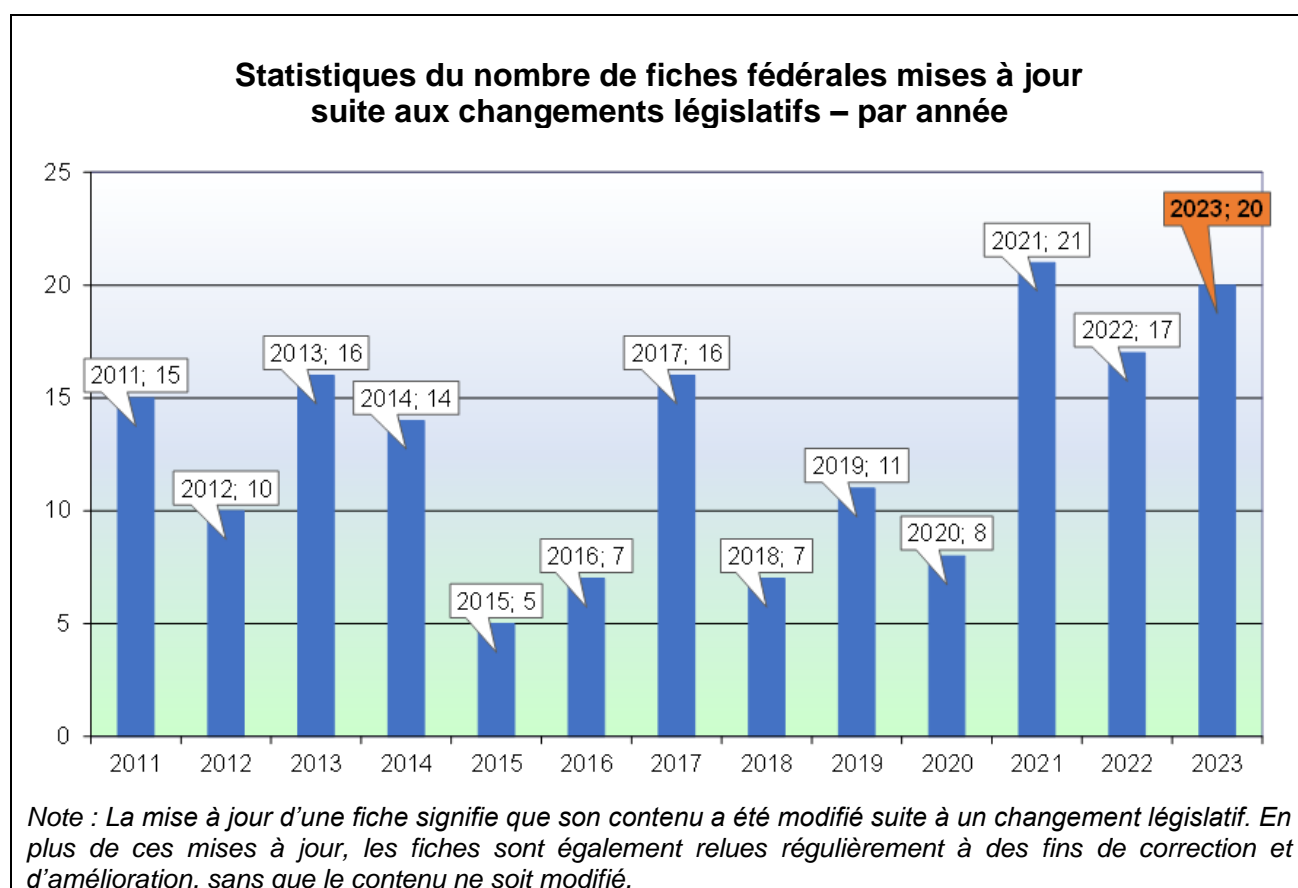
Les 10 fiches les plus vues jusqu'en 2023 ont été :

Intitulé de la fiche fédérale		Nb de fois fiche vue en 2023
1	Prescription des créances	83927
2	Procédure civile suisse	81982
3	Enfant de parents non mariés	71829
4	Etrangers domiciliés en Suisse : nom, mariage, divorce, successions	69240
5	Procédure pénale suisse (en 2022 = au 8 ^e rang avec 43892 vues)	54298
6	Mesures de protection de l'adulte (ex-fiche Tutelle et curatelle)	53982
7	Divorce et séparation	53457
8	Prévoyance professionnelle (LPP)	53200
9	Mesures de protection de l'enfant	49877
10	Mineur-e-s : quelques aspects du droit des mineur-e-s	46511

A noter que la fiche « Procédure pénale suisse » est passée de 43'892 vues (8^e place) en 2022 à 54'298 vues en 2023 (5^e place).

Les 10 fiches (fédérales et cantonales confondues) les plus vues en 2023
(nouvelles données Google Analytics) :

Intitulé de la fiche/adresse		Nb de fois en 2023
1	Adresse cantonale GE : Office cantonal de la population et des migrations	54914
2	Prescriptions de créances (fiche fédérale)	21112
3	Aide sociale (fiche fédérale)	18248
4	Enfants de parents non mariés (fiche fédérale)	13235
5	Etrangers domiciliés en Suisse : nom, mariage, divorce, successions	12537
6	Mesures de protection de l'enfant (fiche fédérale)	10938
7	Droit de la consommation (fiche fédérale)	10067
8	Procuration (fiche fédérale)	9917
9	Adresse cantonale GE : Caisse cantonale genevoise de compensation	9900
10	Mesures de protection de l'adulte (fiche fédérale)	9296



Journée d'automne

La journée d'automne 2023 a eu lieu le 30 novembre au Musée Olympique à Lausanne et était intitulée « Santé mentale et précarité : au-delà de l'engrenage – contribution au dialogue entre santé et social ». Le sujet a eu du succès et la salle était pleine (200 personnes).

Tandis qu'une santé mentale fragilisée peut être source de précarité, la précarité affecte elle aussi l'équilibre psychique. Et, possiblement, c'est l'engrenage : perte de l'emploi ou du logement, échec scolaire, séparation, difficultés financières et administratives, isolement social, pertes de repères sont tout à la fois causes et conséquences d'une spirale négative pouvant paraître sans fin.

La journée s'est ouverte par deux exposés. Celui de Claudine Burton-Jeangros, sociologue de la santé à l'Université de Genève, était une contribution des sciences sociales au questionnement sur les liens entre parcours de vie, précarité et santé mentale. Dans un deuxième temps, le docteur Morandi, médecin cadre au Service de psychiatrie communautaire du CHUV et médecin cantonal adjoint (Vaud), a apporté un regard médical sur la thématique. Puis, Isabelle Cuche-Monnier, médiatrice culturelle aux ateliers de réhabilitation du service de psychiatrie communautaire du CHUV a présenté l'artothèque vu.ch, un projet de valorisation par la pratique artistique de personnes en situation de précarité atteintes dans leur santé psychique.

Après la pause de midi, au cours de laquelle le public a pu contempler une projection des œuvres de l'artothèque, les présentations étaient consacrées à des expériences venant du terrain. Morgane Perruchoud, assistante sociale d'insertion au CMS de Sion, a partagé les questionnements en lien avec la santé mentale des bénéficiaires qui peuvent émerger au sein d'un service social. Mélanie Piñon, adjointe scientifique à la Haute école de santé de Genève et coordinatrice des soins pour les hébergements d'urgence des HUG, a présenté la consultation infirmière en santé communautaire pour personnes sans abri à Genève. Quant à Sabine Corzani, responsable du Service social et de la Plate-forme de soutien pour les Proches du Réseau fribourgeois de santé mentale, elle a abordé la question des défis quotidiens au niveau individuel, collectif et systémique puis les expériences de collaboration santé/social. Les trois oratrices ont ensuite échangé entre elles et avec le public dans le cadre de la table-ronde.

Enfin, c'est Thierry Gutknecht, enseignant en philosophie et travailleur social au Réseau fribourgeois de santé mentale, qui a clôt la journée dans une brillante synthèse.

Communication externe

Interventions extérieures

En avril 2023, Paola Stanić est intervenue en remplacement de Mme Ioset à la Haute école de travail social de Fribourg dans le cadre d'un cours sur la communication des organisations sociales donné par Mme Elisabeth Gutjahr. Mme Stanić est également intervenue à la même période dans le cadre de la Swiss Money Week, sur l'invitation de l'association faïtière « Dettes conseil suisse », sur le thème de des conditions-cadres qui, en Suisse, favorisent le surendettement.

En octobre, Mme Ioset est intervenue à la HETS-FR durant le module de formation intitulé « Participation des publics du travail social » et dirigé par Sophie Guerry et Caroline Reynaud.

Mesdames Ioset et Stanić ont à nouveau donné quatre périodes de cours à l'Université de Fribourg dans le cadre du séminaire « Moralisation des politiques publiques » de M. Haxhijaj. Le cours, passablement remanié, s'intitulait « L'État social face à la crise » et portait sur l'évolution de l'État social pendant deux crises économiques : celle liée au covid (2020) et celle des années 90.

Mailings

Les dossiers du mois et dossiers de veille sur www.artias.ch font toujours l'objet d'une communication systématique, à près de 4'000 personnes en Suisse romande. Une attention particulière est portée au maintien à jour de la base d'adresses.

GROUPES DE TRAVAIL ET COLLABORATIONS

Le secrétariat général de l'Artias collabore ou participe aux groupes de travail suivants :

- Comité, comité directeur et commissions normes dans la pratique et questions juridiques de la CSIAS (conférence suisse des institutions d'action sociale), voix consultative.
- Groupement latin des chef-fe-s de service de l'action sociale (GRAS), invité permanent.
- Groupes informels de collaboration.
- Tous les groupes internes de l'association.

Depuis 2022, l'Artias est membre de l'Association suisse pour la promotion de l'innovation sociale et le secrétariat général participe aux Assemblées des membres ainsi qu'aux évènements liés à l'Innovation Booster.

A l'invitation du Département de l'emploi et de la cohésion sociale du Canton de Neuchâtel, Mme Ioset a fait partie d'avril 2022 au printemps 2023 du groupe de projet des Assises neuchâteloise pour la cohésion sociale.

FINANCEMENT

En 2023, l'Artias a réalisé les prestations convenues avec la Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS) dans le cadre de la convention qui les lie. La subvention de celle-ci s'est montée en 2023 à 300'000 francs.

Le budget 2023 prévoyait un résultat équilibré (+431.50 francs). Le résultat effectif s'est monté à + 3'284.80 francs.

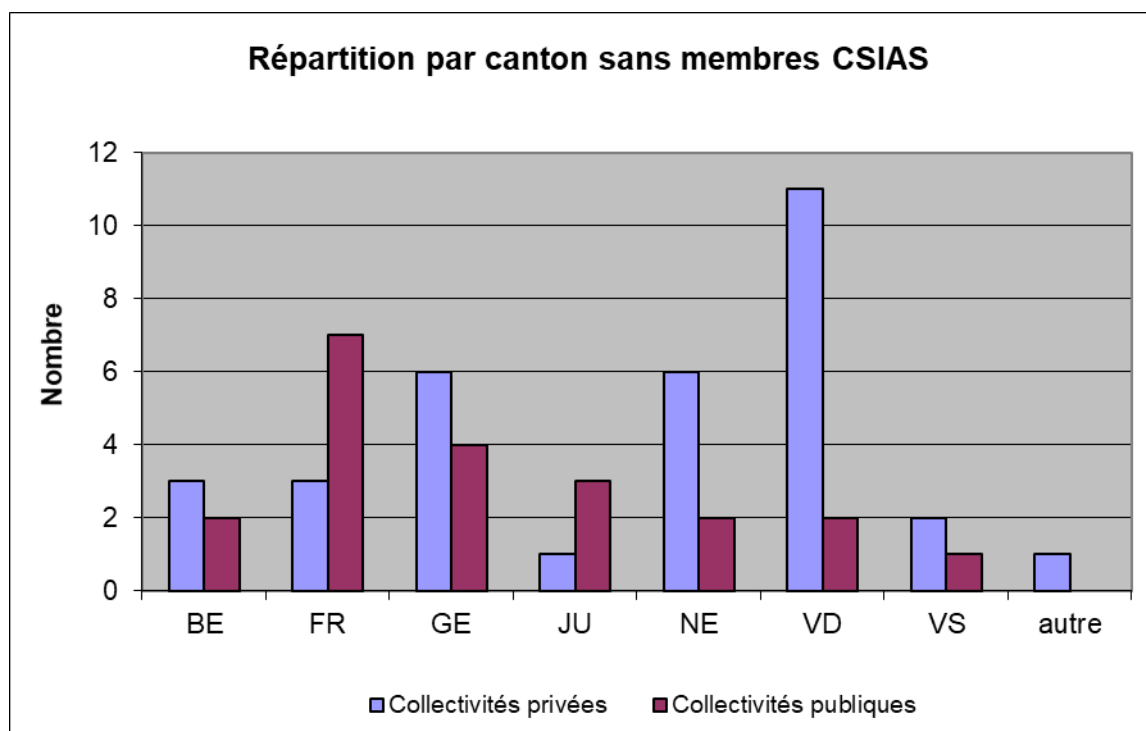
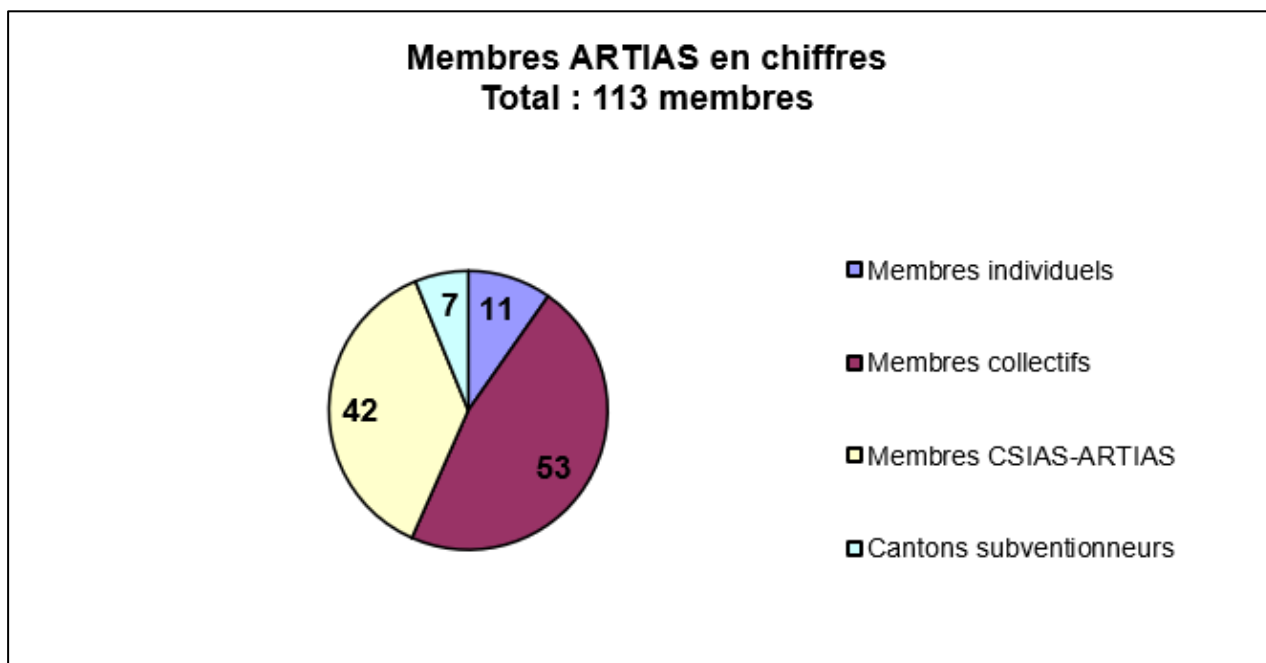
Différents investissements sont prévus dans le cadre de la stratégie 2023-2028 (communication, site internet, 30 ans de l'Artias). Pour cette raison, un fonds avait été créé en 2022 afin de pouvoir financer ces travaux au cours des prochaines années. En 2023, le fonds a été doté de 15'000 francs supplémentaires.

L'Assemblée générale a adopté un budget 2024 équilibré.

MEMBRES (état au 31 décembre 2023)

Membres collectifs : 1 membre « collectivité publique » supplémentaire

Membres individuels : 1 membre en moins



ARTIAS - Comptes annuels 2023

(avec comparatif 2022)

COMPTES DE RESULTAT

PRODUITS	2023	2022
Activités		
Manifestations	39'283.50	30'956.00
<i>Journée d'automne</i>	37'453.50	29'016.00
<i>Séminaire de printemps</i>	1'830.00	1'940.00
Information & relations publiques	690.00	1'769.00
<i>Mandats externes</i>	690.00	1'769.00
Total activités	39'973.50	32'725.00
Cotisations		
Cotisations membres collectifs	23'080.00	21'960.00
Cotisations membres individuels	960.00	960.00
Total cotisations	24'040.00	22'920.00
Contributions		
Contribution CLASS	300'000.00	300'000.00
Contribution CSIAS	71'456.25	72'231.00
Total contributions	371'456.25	372'231.00
TOTAL PRODUITS	435'469.75	427'876.00

CHARGES	2023	2022
Activités		
Manifestations	27'442.34	24'315.15
<i>Journée d'automne</i>	25'690.09	21'961.35
<i>Séminaire de printemps</i>	1'752.25	2'353.80
Groupes de travail	85.80	1'172.80
<i>GRP (Groupe romand de prestations)</i>	85.80	1'172.80
Information & relations publiques	380.35	450.05
<i>Marketing</i>	380.35	450.05
Total activités	27'908.49	25'938.00

CHARGES - SUITE	2023	2022
Personnel secrétariat général		
Salaires secrétariat général	*8) 283'126.97	275'535.10
Charges sociales	59'191.40	54'818.85
Récupération allocations perte de gain/chômage RHT	*8) -22'939.80	-250.80
Mandat externe et remplacement absence	*8) 13'325.00	0.00
Sous-total salaires bruts et charges sociales	332'703.57	330'103.15
Formation du personnel	2'298.60	2'889.40
Frais de représentation	2'123.26	2'866.40
Remboursement frais de représentation	-2'019.60	-750.60
Sous-total frais de représentation	103.66	2'115.80
Total Personnel secrétariat général	335'105.83	335'108.35
Frais généraux secrétariat général		
Loyer & électricité, assurances	22'663.70	21'160.05
Fournitures diverses, mobilier, informatique	990.30	4'823.75
Affranchissement	212.75	395.65
Téléphone, internet, maintenance et sécurité informatiques	256.05	242.90
Imprimés, photocopies, documentation, abonnement	1'598.80	691.67
Divers	682.65	14.30
Total frais généraux secrétariat général	26'404.25	27'328.32
Frais généraux de l'association		
Honoraires	3'661.80	3'661.80
Comité: notes de frais, mandat président	13'426.30	14'137.45
Frais divers	0.00	0.00
Cotisations partenaires - relations publiques	1'000.00	1'000.00
Attribution réserve "stratégie Artias 2023-2028" sur Fonds	*8) 15'000.00	10'000.00
Total frais généraux de l'association	33'088.10	28'799.25
Mise en contexte, veille, internet et projet participation aide sociale		
ARTIAS	1'819.48	2'599.25
<i>Frais hébergement</i>	381.68	272.90
<i>Mandat technique, maintenance et sécurité du site</i>	1'437.80	2'326.35
GSR	5'539.62	4'955.45
<i>Frais hébergement</i>	382.82	360.15
<i>Maintenance & correction du site</i>	5'141.20	3'842.70
<i>Mise à jour et création de fiches</i>	0.00	0.00
<i>Groupe de travail</i>	15.60	193.55
<i>Formation</i>	0.00	559.05
Veille sécurité sociale	2'524.80	1'741.10
<i>Veille législative et juridique</i>	2'524.80	1'741.10

CHARGES - SUITE	2023	2022
Projet participation/aide sociale 2022	0.00	-34.61
<i>Valorisation propositions, publication, rencontres, ateliers</i>	<i>0.00</i>	<i>-34.61</i>
Projet formation continue bénéficiaires aide sociale 2022	0.00	185.80
<i>Frais de transport</i>	<i>0.00</i>	<i>185.80</i>
Total mise contexte, veille, internet et projet participation	9'883.90	9'446.99
TOTAL CHARGES	432'390.57	426'620.91

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	2023	2022
Produits financiers, intérêts		
Intérêts poste et banque	573.67	0.00
Total produits financiers, int.	573.67	0.00
Charges financières, intérêts débiteurs		
Frais financiers et divers	368.05	1'117.23
Total charges financières, intérêts débiteurs	368.05	1'117.23
TOTAL CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	205.62	-1'117.23

RESULTAT	2023	2022
Report total produits	435'469.75	427'876.00
Report total charges	-432'390.57	-426'620.91
Report total charges et produits financiers	205.62	-1'117.23
Résultat de l'exercice	* 7) 3'284.80	137.86

* cf. annexe, points 7 et 8

ARTIAS - Bilan au 31 décembre 2023 (avec comparatif 2022)

ACTIF	2023	2022
Caisse	272.65	27.30
CCP 10-2156-5 (cpte association)	108843.74	92468.49
CCP 15-352060-9	201.93	291.93
BCV Epargne	353422.85	353058.00
Impôt anticipé	199.85	0.00
Trésorerie	462941.02	445845.72
Débiteurs	4230.00	1650.00
Créances résultantes des ventes et des prestations de services	4230.00	1650.00
Stock fiches sociales	1.00	1.00
Actifs transitoires	82533.85	88290.90
Actifs de régularisation	82533.85	88290.90
Total actifs circulants	549705.87	535787.62
BCV Garantie loyer	4011.77	4009.10
Immobilisations financières	4011.77	4009.10
Mobilier-matériel informatique	1.00	1.00
Immobilisations corporelles	1.00	1.00
Total actifs immobilisés	4012.77	4010.10
Excédent de charges	0.00	0.00
TOTAL ACTIF	553718.64	539797.72

ARTIAS - Bilan au 31 décembre 2023 (avec comparatif 2022)

PASSIF	2023	2022
Passifs transitoires	21127.92	25491.80
Passifs transitoires LORO	0.00	0.00
Passifs de régularisation	21127.92	25491.80
Total fonds étrangers à court terme	21127.92	25491.80
Fonds GSR	5474.00	5474.00
Fonds Projet Cohérence de la politique sociale en Suisse	129332.65	129332.65
Fonds projet stratégie Artias 2023-2028	25000.00	10000.00
Provisions et postes analogues prévus par la loi	159806.65	144806.65
Total fonds étrangers à long terme	159806.65	144806.65
Total fonds étrangers	180934.57	170298.45
Capital	148028.10	148028.10
Réserves facultatives issues de l'excédent de charges	221471.17	221333.31
Total fonds propres	369499.27	369361.41
Excédent de produits	3284.80	137.86
TOTAL PASSIF	553718.64	539797.72

* cf. annexe, points 6, 7 et 8

ARTIAS - Annexe aux comptes annuels 2023 (avec comparatif 2022)

1. Général	2023	2022
------------	------	------

L'association ARTIAS est une association organisée corporativement au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse.

Ses buts sociaux sont, notamment, favoriser la communication entre acteurs publics et privés et promouvoir l'action sociale dans les cantons romands et au Tessin.

Elle ne poursuit aucun but lucratif et est au bénéfice d'une exonération fiscale du Canton de Vaud pour buts d'utilité publique.

2. Sommaire de principes comptables

Principes de base

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes comptables légaux en Suisse, notamment selon les articles 957 et ss du CO

A la suite du changement de réviseur, l'association ARTIAS a opté pour cette présentation dès l'exercice 2017

3. Moyenne annuelle des emplois à plein temps (10, 50, 250)	< 10	< 10
---	------	------

4. Dettes envers les institutions de prévoyance	12'183	12'669
---	--------	--------

5. Engagements hors bilan

Au 31 décembre 2022, l'association n'avait aucun engagement conditionnel. Aucun actif de l'association n'était mis en gage.

ARTIAS - Annexe aux comptes annuels 2023 (avec comparatif 2022)

6. Détails de certains comptes du bilan	2023	2022
<i><u>Actifs transitoires au 31 décembre</u></i>		
Autres actifs payés d'avance	7163.27	5032.80
Assurances et charges sociales payées d'avance	3211.30	4413.85
Produits à recevoir	548.00	4663.25
Contribution Cσίας à recevoir	73718.75	74181.00
	84641.32	88290.90
<i><u>Passifs transitoires au 31 décembre</u></i>		
Autres charges à payer	6610.20	8130.50
Assurances et charges sociales à payer	14517.75	17361.30
	21127.95	25491.80
7. Capital et réserves réels	2023	2022
Total du bilan	553718.64	539797.72
Passifs transitoires	21127.92	25491.80
Excédent de charges	0.00	0.00
	532590.72	514305.92
<i><u>Fonds affectés à des projets</u></i>		
GSR	- 5474.00	- 5474.00
Projet Cohérence	- 129332.65	- 129332.65
Fonds projet stratégie Artias 2023-2028	- 25000.00	- 10000.00
Capital et réserves réels	372784.07	369499.27

8. Remarques sur les comptes d'exploitation

8.1 Salaires et charges sociales

Augmentation de la masse salariale entre 2022 et 2023 en raison de l'indexation des salaires à l'inflation.

8.2 Récupération allocations perte de gain/Mandat externe et remplacement absence

Allocation perte de gain maternité et remplacement partiel durant un congé maternité.

8.3 Attribution réserve "stratégie Artias 2023-2028" sur Fonds

Attribution de Fr. 15'000.- au fond "Stratégie Artias 2023-2028" en prévision de la mise en œuvre des mesures stratégiques validées par l'Assemblée générale.

IMPRESSUM ARTIAS

Publication

En ligne
Impression pour les membres Artias
Accès libre
Reproduction autorisée en citant la source

Mise en page et gestion web

Sonia Frison

Rédaction

Benjamin Roduit, Amanda Ioset,
Paola Stanić et Sonia Frison

Lectorat

Comité Artias, secrétariat Artias

Editrice

Artias
Association romande et tessinoise
des institutions d'action sociale
Rue des Pêcheurs 8
1400 Yverdon-les-Bains

Tél. 024 557 20 66

info@artias.ch

www.artias.ch

www.guidesocial.ch

IBAN CH45 0900 0000 1000 2156 5